# Gestion de la ressource en eau et prévention du dérèglement climatique

(https://ville-cachan.fr/gestion-de-l-eau-et-prevention-du-dereglement-climatique/)

## Gestion raisonnée et durable de l’eau

Le service Espaces verts met en oeuvre 3 axes pour permettre une gestion raisonnée et durable de l’eau.

### La limitation des déperditions en eau

La Ville entretient les nombreuses fontaines présentes sur son territoire, le plus souvent en lien avec l’histoire de la Bièvre. La plupart fonctionnent en circuit fermé. L’arrosage automatique (pour 60 %) et nocturne permet de limiter les déperditions par évaporation.

### La récupération des eaux pluviales

Des cuves de récupération des eaux pluviales ont été installées en 2023 aux serres municipales, permettant de récupérer 300 m² de toitures, ainsi que sur les toitures des hangars du service des espaces verts pour 200 m² de toitures. Les projets d’aménagement menés prennent en compte cet impératif. Dans le cadre de l’aménagement des abords de l’hôtel de ville et de la cour oasis du groupe scolaire du Coteau, des « jardins de pluie » ont été créés pour irriguer les massifs plantés. Ils concourent à la lutte contre les inondations et au rafraîchissement de l’atmosphère avec la végétation.

### La réduction des besoins en arrosage

Le choix de plantes, essences et variétés plus résistantes à la sécheresse, adaptées au sol et à leur exposition est privilégié dans la conception des massifs. Le nombre de vasques et de jardinières hors-sol a été considérablement réduit, passant de 70 en 2021 à 29 en 2023.

## Des actions pour bien intégrer l’eau dans la ville

La Ville, face à des étés toujours plus chauds, a mis en place trois sites de brumisation dans l’espace public depuis 2020 : au parc Raspail, place Édouard-Herriot et devant le centre socioculturel Lamartine.

D’ici l’été 2024, toutes les cours des écoles de la Ville seront équipées d’un brumisateur prenant la forme d’un rideau d’eau de 10 mètres linéaires. Ces aménagements permettront d’accueillir et rafraîchir les enfants dans un contexte d’épisodes de fortes chaleurs de plus en plus récurrents.

La Ville profite de ces aménagements pour sensibiliser à la préservation de la ressource en eau. Dans le cadre de l’aménagement de la cour oasis du Coteau, une partie des eaux de toiture est récupérée dans une cuve. Cette eau peut servir à alimenter une rigole à travers la cour pour voir l’eau cheminer. Elle permet également de sensibiliser les enfants quant à la nécessité d’éviter de gaspiller cette précieuse ressource.

## Désimperméabiliser les sols et infiltrer les eaux de pluie

L’artificialisation des sols est aujourd’hui une préoccupation forte. Des solutions pour désimperméabiliser les sols urbains, les végétaliser, sont mises en oeuvre à Cachan.

L’objectif est à la fois d’irriguer naturellement les massifs et de limiter les intrants dans les réseaux, ce qui permet d’éviter une partie des inondations sur le territoire communal ou plus en aval.

Outre le réaménagement des abords de l’hôtel de ville, des fosses de plantations ont été créées dans le cadre de travaux d’élargissement des trottoirs dans le quartier Châteaubriand en 2023, par le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre.

Le réaménagement de la promenade du Loing et du Lunain (secteurs B et C) s’inscrit également dans cet objectif, avec la désimperméabilisation du cheminement et la déconnexion du réseau d’eaux pluviales.

Dans le cadre de la transformation des cours de récréation en cours-oasis, les cours du groupe scolaire du Coteau ont été entièrement désimperméabilisées. Des pavés enherbés ainsi qu’un enrobé drainant ont été mis en oeuvre afin de permettre l’infiltration de l’eau, en complément de la création d’espaces végétalisés et de jardins de pluie.



**Julien Jabouin**
Conseiller municipal